

Taxe d'apprentissage

Contribuez à la formation de vos futurs partenaires



en participant à de notre école dans le matériel
l'investissement et les innovations pédagogiques !



quota



Lycée Professionnel
Agricole de Dunkerque
eplefpa
Flandres



hors quota

Un établissement public de formation agricole qui cultive ses compétences
Productions horticoles - Paysage & environnement - Terrains de sports

80 à 100% de réussite à
l'examen selon le diplôme,
un taux d'insertion
professionnel supérieur à 85%

Depuis plus de 30 ans, l'établissement public de formation agricole de Dunkerque accueille des lycéens, des apprentis et des adultes en formation continue. Héritière d'une longue tradition horticole (depuis 1946), l'école propose aujourd'hui une offre de formation diversifiée pour répondre aux besoins des professionnels de la production maraîchère et florale, de l'entretien du paysage & de la gestion de l'environnement, de l'aménagement et de l'entretien des espaces sportifs.

Soucieux de répondre aux évolutions des métiers, notre établissement veille au quotidien à renouveler sa pédagogie pour préparer les futurs professionnels aux défis techniques et écologiques des entreprises. Fort de son expérience, l'enseignement agricole public permet à nos apprenants d'obtenir leur diplôme et un job à la clé !



*LPA : Lycée Professionnel Agricole
*CFAA : Centre de Formation
d'Apprentis Agricole
*CFPPA : Centre de Formation
Professionnelle et de Promotion Agricole

Réussir dans un établissement public 100% Nature !
L'établissement public de formation agricole de Dunkerque



Nos apprenants bénéficient d'un cadre de vie idéal à leur apprentissage dans un établissement à taille humaine avec une équipe éducative expérimentée et à l'écoute.
Portrait en quelques chiffres :

- 250 apprenants qui s'épanouissent sur un site de 12 hectares
- 60 enseignants, formateurs, personnels techniques et administratifs
- Un parc paysager entretenu en gestion différenciée de 8 hectares.
- Un plateau technique doté de matériels performants
- Un atelier pédagogique de productions horticoles et d'entretien des espaces verts
- Des équipements numériques déployés sur tous les espaces d'apprentissages (tablettes, TBI, wifi)

- Un centre de ressources spécialisées
- Un centre de documentation
- Une salle informatique
- Un laboratoire
- Un rucher école
- Un centre socioculturel et des associations qui proposent des activités ludiques et sportives.
- Des dispositifs éducatifs innovants qui éveillent la citoyenneté des apprenants et favorisent la qualité du climat scolaire

Grâce à cette taxe
nous avons pu et nous pourrions...



- ✔ - Diversifier les travaux pratiques sur les ateliers pédagogiques
- ✔ - Expérimenter dans l'agroécologie
- ✔ - Renouveler le parc matériel utile aux enseignements techniques
- ✔ - Aménager un lieu de convivialité pour nos apprenants
- ✔ - Soutenir des projets éducatifs emblématiques
- ✔ - Mettre en œuvre des formations CACES
- ✔ - Visiter des salons professionnels
- ✔ - Encourager la mobilité de nos apprenants et favoriser les échanges internationaux
- ✔ - Alimenter le fond documentaire
- ✔ - Développer le numérique dans la pédagogie

Vous souhaitez nous verser votre taxe d'apprentissage ?
Le site de Dunkerque est habilité à recevoir l'intégralité de la taxe



Votre versement doit s'effectuer obligatoirement auprès de l'agent collecteur de votre choix (OCTA) en précisant sur votre bordereau de versement nos coordonnées complètes et la destination (quota et/ou hors quota).

Dénomination	Adresse	Téléphone	Code UAI	SIRET	Habilitations
Lycée Professionnel Agricole de Dunkerque	1972 rue de Leffrinckoucke 59240 Dunkerque	03.28.58.80.30	0595770B	19593395700027	Hors quota
CFA du Nord antenne de Dunkerque			0595818D	19593255300058	Quota



Besoin d'un renseignement ?
Audrey VANDERPOTTE
Chargée de la taxe d'apprentissage

Portable : 06.75.19.89.95
lpa.dunkerque@educagri.fr
cfa.dunkerque@educagri.fr

